

La lettre de Gaëtan GORCE, votre sénateur

N°5 – Octobre - novembre 2012



Edito de Gaëtan GORCE

Depuis juin, et malgré les vacances, l'activité a été soutenue : session parlementaire, jusqu'à la fin juillet ; reprise anticipée à la mi-septembre pour adopter les emplois d'avenir ; examen des budgets.

Dans la Nièvre, le rythme n'a pas ralenti non-plus, témoignant de l'ardeur des élus à faire avancer les choses. Dans un contexte difficile, la vérité, indispensable, ne doit pas empêcher la volonté, nécessaire, de s'imposer !

POUR VOTRE INFORMATION

- ❖ Une proposition de loi, dont je suis co-signataire, est actuellement discutée au Sénat pour **palier la baisse de représentativité des communes au sein des conseils délibérants et des bureaux des communautés de communes et d'agglomérations** issue de la loi de réforme territoriale du 16 décembre 2010. Cette proposition de loi permettrait d'augmenter, de 25% au maximum, le nombre de conseillers communautaires et de relever le nombre autorisé de vice-présidents.
- ❖ Un accord de principe a été trouvé avec la Commission européenne sur **l'architecture de la nouvelle banque des collectivités, qui doit prendre en charge le refinancement de Dexia**. La future banque des collectivités locales françaises, qui associera la Banque postale et la Caisse des dépôts, sera en mesure de leur offrir environ cinq milliards d'euros de prêts par an.
- ❖ Un rapport gouvernemental sur la réforme de la taxe professionnelle présenté début novembre par André Laignel, président du Comité des finances locales, confirme que **la suppression de la taxe professionnelle a eu un effet négatif sur les collectivités locales**, notamment en provoquant un « transfert massif » de la charge fiscale sur les ménages (en 2011, 77% de l'impôt local était à la charge des particuliers, contre 59% en 2009, pour le bloc communal), et en creusant les écarts de richesses entre les collectivités.

DÉSERTS MÉDICAUX

La question de la présence médicale dans nos départements est devenue de plus en plus cruciale. De très nombreuses communes, dans la France entière, sont confrontées à un déficit dramatique de médecins. Or, le droit d'être soigné, même s'il s'exerce à travers des professions libérales, constitue le premier des services que la collectivité doit rendre à ses concitoyens. **C'est la raison pour laquelle, sans remettre en question la liberté d'installation, j'ai déposé, dans le cadre du débat sur le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) un amendement qui met à la charge de chaque médecin une obligation spécifique de service public.** Celle-ci devrait se traduire par une obligation d'exercer au moins 12 mois sur l'ensemble de sa carrière dans une zone déficitaire. Cette mesure serait évidemment provisoire, et ne s'appliquerait que pour autant que les déficits en médecins continuent. (Il semble malheureusement que le gouvernement y soit défavorable.)

QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

❖ Contrôle de légalité en matière d'affouage

J'ai interrogé le ministre de l'Intérieur sur le manque de cohérence observé dans le contrôle de légalité exercé par ses services en matière d'affouage, et sur ce qu'il compte entreprendre pour y remédier (JO Sénat du 26/07/2012).

❖ Expérimentation du livret scolaire numérique

J'ai interrogé le ministre de l'Éducation Nationale sur son intention de poursuivre l'expérimentation du très contestable livret scolaire numérique qui concerne aujourd'hui 4200 écoles (JO Sénat du 02/08/2012).

Textes complets disponibles sur mon blog

MES PRISES DE PAROLE AU SÉNAT

- ❖ le 11 octobre, afin d'interroger une nouvelle fois le ministre des Affaires Étrangères **sur le respect de l'engagement pris par la France d'encourager le pouvoir tchadien à faire toute la lumière sur la disparition de l'opposant et militant des droits de l'homme Ibni Oumar Mahamat Saleh** en février 2008 (intervention disponible sur mon blog).
- ❖ Les 7 et 8 novembre, respectivement sur le **19 mars** et en tant que rapporteur de la loi sur la **vérification du droit au séjour des étrangers**.

MES VISITES SÉNATORIALES

- ❖ à **Saint Père** pour l'inauguration de la 25^{ème} foire Avaloue, le 8 septembre
- ❖ à **Cosne Cours sur Loire** pour les 30 ans de l'ESAT des Cottreaux et pour une réunion d'information sur le SCOT, le 21 septembre et le 18 octobre
- ❖ à **Magny-Cours** pour l'inauguration du Lotissement du Marché, le 22 septembre
- ❖ à **Saint Laurent l'Abbaye** pour visiter la commune en compagnie de M. Chauffert-Yvard, Directeur Régional des Affaires Culturelles, et l'association de sauvegarde de la commune, le 1^{er} octobre
- ❖ au **Salon de l'Automobile de Paris** pour échanger avec les entreprises nivernaises présentes : la société Exagon Motors, basée à Magny-Cours, et créateur de la Furtive, e-GT 100% électrique qui sera entièrement fabriquée sur le technopôle de Magny-Cours ; et les auteurs de la voiture hybride pour école de pilotage, entièrement conçue par 6 entreprises du pôle de Magny-Cours, le 10 octobre
- ❖ à **Guérigny** à l'occasion de la table ronde organisée par le Colloque des amis du vieux Guérigny et le Centre d'Etudes Métallurgiques nivernais, le 20 octobre
- ❖ à La Chapelle puis à Entrains, pour **inaugurer la place numérique et l'annexe de la Communauté de Communes**, le 10 novembre

MES INTERVENTIONS

- ❖ auprès du ministre de l'Emploi pour **solliciter le renouvellement des crédits de financement des contrats aidés** dans notre département
- ❖ auprès du délégué régional Bourgogne de la Poste, Didier Lajoinie, pour lui demander la suspension de la décision de **modifier le rattachement du bureau de poste de Luzy**, qui deviendrait dépendant du département de Saône et Loire
- ❖ en concertation avec tous les parlementaires du département, auprès du ministre du Budget pour **le sensibiliser à la question de la fermeture du bureau des douanes de Nevers**, actuellement étudiée par l'Etat
- ❖ auprès du Directeur Délégué Est-Centre de l'activité Intercités SNCF, pour évoquer avec lui **les dysfonctionnement de la ligne Paris-Nevers**, constatés par de nombreux nivernais
- ❖ auprès de la ministre du Commerce et de l'Artisanat pour **soutenir le projet de FISAC** (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) **présenté par la Communauté de Communes du Sud Morvan**
- ❖ **en faveur du reclassement des personnels de la BS Mat de Fourchambault**

Bilan des États généraux de la démocratie territoriale

Les rencontres nationales des États généraux de la démocratie territoriale, dernière étape de la consultation organisée par le Président du Sénat, se sont tenues les 4 et 5 octobre derniers à Paris.

Vous pouvez consulter à l'adresse ci-dessous les premières conclusions de ces États généraux, auxquels ont participé plus de 20 000 élus.

www.senat.fr/democratie-territoriale.fr

Nomination en tant que rapporteur

La Commission des Lois m'a nommé rapporteur du projet de loi relatif à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées. Dans ce cadre, j'ai notamment auditionné le Ministère de l'Intérieur, le Défenseur des droits, la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme et les syndicats de magistrats.

Contacts

Permanence – 9 rue Saint Jacques 58200 Cosne sur Loire
Tel : 03.86.26.91.99 – Fax : 03.86.26.16.13.91 – Mail : gorce.gaetan@wanadoo.fr
Sénat – 15 rue de Vaugirard 75291 Paris Cedex 06
Tel : 01.42.34.37.67 – Fax : 01.42.34.41.91 – Mail : g.gorce@senat.fr

Informations

Blog : www.gorce.typepad.fr – Facebook : Gaetan Gorce – Twitter : GGorce